

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 14 MARS 2023 : AMENDEMENT N° 1

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎: 03.27.53.76.01
Réf.: C. LATOUCHE / G. GABERTHON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 7 MARS 2023

L'an deux mille VINGT TROIS, le QUATORZE MARS à 18h00

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRÉSENTS : Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - Annick LEBRUN - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Samia SERHANI - Emmanuel LOCOCCILO - Michèle GRAS - Djilali HADDA - Patricia ROGER - Marc DANNEELS - Myriam BERTAUX - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - Robert PILATO - Christelle DOS SANTOS - Jean-Pierre COULON - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY - Larrabi RAISS - Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPER - Angelina MICHAUX

EXCUSÉ(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Emmanuel LOCOCCILO pouvoir à Jeannine PAQUE
Jean-Pierre COULON pouvoir à Arnaud DECAGNY
Guy DAUMERIES pouvoir à Sophie VILLETTE
Inèle GARAH pouvoir à Rémy PAUVROS

EXCUSÉ(E)S:

ABSENT(E)S:

Marc DANNEELS

SECRETARE DE SÉANCE : Nicolas LEBLANC

OBJET : Amendement déposé par « Réinventons Maubeuge » portant sur l'affectation du reliquat de l'enveloppe dédiée au dispositif exceptionnel de transition des commerces maubeugeois mis en place dans le cadre de la crise sanitaire et géré par Initiative Sambre Avesnois(ISA).

AMENDEMENT n°1 déposé par « Réinventons Maubeuge »

A la délibération n° 9 de l'ordre du jour : Affectation du reliquat de l'enveloppe dédiée au dispositif exceptionnel de transition des commerces maubeugeois mis en place dans le cadre de la crise sanitaire et géré par Initiative Sambre Avesnois (ISA).

Modifier les éléments suivants :

« Affectation des 49200 € non consommés aux actions suivantes :

- 37200 € au prêt d'honneur cœur de ville
- 12000 € au cofinancement d'actions avec la BPCI »

En les modifiant comme suit : « Les 49200 € initialement prévus pour la sauvegarde du commerce suite au Covid seront réaffectés à la commission d'indemnisation amiable permanente de la ville de Maubeuge pour les préjudices économiques et commerciaux subis par les professionnels riverains du fait des travaux d'aménagement »

EXPOSE DES MOTIFS

La subvention de 100 000€ initialement prévue, avait pour objet de participer à la sauvegarde des commerces existants, du fait des lourdes pertes qu'ils avaient subies suite aux fermetures administratives décidées par l'état, en raison de la pandémie de la Covid 19.

La réaffectation des fonds non consommés doit donc avoir pour vocation de protéger et sauver le commerce existant avant d'en développer de nouveaux.

Nous proposons ainsi que les 49200 € soient réaffectés à la commission d'indemnisation amiable permanente de la ville de Maubeuge pour les préjudices économiques et commerciaux subis par les professionnels riverains du fait des travaux d'aménagement instituée par la délibération 11 de ce présent conseil.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A la majorité avec 25 votes CONTRE (Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - Annick LEBRUN - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Samia SERHANI - Emmanuel LOCOCCILO - Michèle GRAS - Djilali HADDA - Patricia ROGER - Myriam BERTAUX - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - Robert PILATO - Christelle DOS SANTOS - Jean-Pierre COULON - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY - Larrabi RAISS), **3 votes POUR** (Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPER - Angelina MICHAUX) **et 6 ABSTENTIONS** (Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH)

- Rejette l'amendement portant sur la délibération n°9 de l'ordre du jour : Affectation du reliquat de l'enveloppe dédiée au dispositif exceptionnel de transition des commerces maubeugeois mis en place dans le cadre de la crise sanitaire et géré par Initiative Sambre Avesnois(ISA).

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Secrétaire de séance,



Le Maire de Maubeuge,



Arnaud DECAGNY

Transmis en Sous-Préfecture le : 23 MARS 2023
Affiché le : 06 AVR. 2023
Notifié le :

